

DÉMARCHE PROSPECTIVE LOIRE BRETAGNE 2050

Compte-rendu du 1^{er} atelier de concertation

Le bassin de la Vienne, le bassin
de la Creuse, la Gartempe et le
Clain

Limoges, 12 octobre 2023

01 | LISTE DES PARTICIPANTS

Madame	BERTHIER	Caroline	Monsieur	BANLIARD	Cédric
Monsieur	BEUZE	Daniel	Monsieur	BARREAU	Simon
Monsieur	BIALOUX	Joël	Monsieur	BERNARD	Nicolas
Monsieur	BOCK	François	Madame	BLOT	Virginie
Madame	CROUZOULON	Marie	Monsieur	BRIZARD	Yoann
Monsieur	GRIMAUD	Hervé	Monsieur	PETERSCHMITT	Cédric
Monsieur	JANICOT	Philippe	Monsieur	EHRET	Xavier
Monsieur	KESTENS	Tim	Madame	FOURTUNE	Marion
Madame	LACOUTURE	Laurence	Monsieur	HENNEQUIN	Erwan
Monsieur	LEONARD	Sébastien	Monsieur	IRIBARNE	Florent
Monsieur	LEVASSEUR	Michel	Monsieur	LEMESLE	Julien
Monsieur	LORIOT	Stéphane	Monsieur	ROUILLAT	Rémi
Monsieur	NOWOSIELSKI	Brice	Monsieur	KIMMEL	Frédéric
Monsieur	NUQ	Stéphane	Monsieur	CHASTANG	Jérôme
Monsieur	POIRIER	Fredy	Monsieur	PRONOST	Joseph



Avertissement : le tableau ci-dessous présente une synthèse des travaux en sous-groupes. Les participants se sont prêtés à l'exercice de la prospective dans des environnements futurs différents (et volontairement contrastés) et dans un temps court. Le tableau reprend des expressions des participants. Le format écrit très condensé ne permet toutefois pas de restituer les nuances et le cheminement de l'oral.

ENVIRONNEMENTS FUTURS

ENJEUX CLES

Ralentir les écoulements de l'eau dans les bassins versants

> Urbanisation (artificialisation)
> Capacité d'infiltration des sols et couverture des sols
> Bocagres, haies, zones humides

Définir les priorités entre les usages

> Prématurité sur l'APP, avec question sanitaire prioritaire (augmentation température, micropolluants, eutrophication)
> Maintien de l'élevage extensif et du bocage (PSE) et adaptation des agricultures dans le bassin : choix collectif / choix individuel
> Eau comme vecteur d'attractivité résidentielle et touristique

Protéger, rétablir et renforcer les fonctionnalités des milieux

> Fragilisation des milieux aquatiques et dégradation des services rendus (poissons, bétail de bassin versant, effondrement population, effondrement)
> Plans d'eau : évaporation / usages alternatifs ?

Rétablir l'équilibre entre les moyens (humains, réglementaires, financiers) et les ambitions, et la solidarité entre les territoires

> Informations / attractivité des métiers liés à l'eau et des métiers de l'agriculture
> Sensibilisation et partage de la connaissance (y compris d'eau et formations agricoles / réappropriation des espaces par les citoyens)
> Référentiel administratif (normes de regard sur le territoire, adaptation réglementaire milieux)
> Tarification à l'usage (pollution, financement des investissements), question d'équité entre territoires (péréquation fiscale locale), question d'usage « innovants » (partenariat public-privé, mécénat)

"Sobriété et priorisation des usages"

- Acquisition de données pour définir les zones d'intervention prioritaires
 - Accélération des solutions fondées sur la nature :
 - Documents d'urbanisme : servitudes, OAP
 - Extension de la notion d'utilité publique à l'infiltration
 - Politique d'acquisition foncière pour la puissance publique, combinant la propriété des rives et des fonds
 - Une PAC plus incitative sur la protection du maillage bocager, idem pour les PLU
 - Accélération du ZAN

- Relocalisation de la consommation des produits agricoles sur le territoire
 - Sobriété sur tous les usages (même priorisés) : via une tarification progressive voire des quotas
 - Equipements sanitaires économes (ex. toilettes sèches) via des normes de construction (RT) plus strictes intégrant des objectifs d'économies d'eau
 - Cultures agricoles moins consommatrices d'eau privilégiées, avec un financement de la R&D
 - Etangs ciblés pour développer les multi-usages
 - Diversification des sources d'abreuvement du bétail
 - Promotion d'un tourisme moins consommateur et plus respectueux des cours d'eau

- Effacement des ouvrages les plus impactants
 - Optimisation de la multifonctionnalité / effacement de certains plans d'eau pour restaurer des zones humides
 - Moyens accrus pour les structures GEMAPI
 - Sensibilisation renforcée des élus
 - Meilleure protection des AAC en intégrant la dimension quantitative (conventionnement, acquisitions foncières)
 - Moyens et sensibilisation accrus pour la protection et l'entretien des ripisylves / développer la filière bois pour augmenter intérêt économique des ripisylves
 - Création d'un outil agrégeant la vision des actions opérationnelles en cours sur le territoire en matière de protection des milieux naturels

- Intégration de l'impératif de sobriété dans les formations aux métiers de l'eau et de l'agriculture et dans les cursus scolaires jusqu'au cycle supérieur
 - Tarification incitative (en fonction des usages et des volumes) mais aussi progressive pour adosser la sobriété à la justice sociale, ce qui suppose de pouvoir individualiser et mieux connaître les consommations en temps réel
 - Introduction d'une redevance eaux pluviales, qui doit devenir une compétence à part entière
 - Redistribution différente des moyens par les Agences de l'Eau dans un objectif de péréquation entre les territoires
 - Augmentation des moyens de contrôle de l'application de la réglementation
 - Avancement de la recherche sur de nouveaux risques polluants, amenant une réglementation renforcée

"Gains d'efficience - Technologies vertes et numériques"

- Renforcer la connaissance de l'implantation des haies
 - Sondes sur les têtes de bassin pour suivre l'eau stockée dans les compartiments naturels
 - Semis par drone pour généraliser les semis sous couvert pour une couverture des sols optimale
 - Investissement dans des revêtements perméables / inertes pour les voitures

- Généralisation de la tarification progressive
 - Développement de solutions de remédiation (eaux de baignade)
 - Simulation de différents scénarii et diffusion de l'information pour éclairer les décideurs et les responsabiliser

- Automatisation de la gestion de la sécheresse (quantitative et qualitative - dilution) :
 - Usage de l'IA
 - Automatisation des coupures d'eau
 - Arrêts sécheresse
- Automatisation de la déconnexion de gestion des ouvrages des milieux pour les préserver
 - Augmentation des capacités de traitement administratif des situations de non-conformité / illégalité
 - Augmentation de la REUT pour les usages agricoles voire domestiques (mais limites de coût et risque que ce soit contreproductif pour les cours d'eau en été)

- Connaissance à tout moment des besoins et des consommations pour chaque usage pour mieux anticiper et prédire (compteurs connectés, modèles de prédiction, gestion de données en masse)
 - Connaissance précise des fuites sur les réseaux, sectorisation du réseau
 - Investissement dans la recherche de solutions performantes pour le traitement des eaux usées (micropolluants), notamment pour les petites STEU (stations de traitement des eaux usées)
 - Mettre l'accent sur la formation et attractivité des métiers de l'assainissement pour une ingénierie performante

"Coopérations territoriales et solidarités"

- Intégration plus importante de la SAFER parmi les acteurs de l'eau
 - Transversalité des politiques publiques locales - PAT etc.
 - Coopération pour définir les zonages à enjeux
 - Création d'un organisme chargé du « dé-remembrement » et du « dé-drainage »
 - Politiques incitatives au changement de pratiques agricoles : généralisation des PSE / voire politiques d'achat incitatives (labels) pour aller au-delà des subventions publiques
 - « Marché du ZAN » ?

- Partage d'ouvrages de stockage pour différents usages, relevant du domaine public ?
 - Une vraie compétence de la gestion de la ressource en eau potable : un espace public dédié ? Structuration d'une gouvernance plus musclée (à définir) ? A une échelle bassin versant ou supra ?
 - Connaissance partagée et transparente pour pouvoir prioriser les usages

- Partenariats publics-privés pour acquérir et restaurer des zones humides
 - Sensibilisation du public sur ces travaux de restauration, qui mobilisent beaucoup de moyens financiers
 - Solidarité amont/aval pour financer les travaux milieux aquatiques
 - PSE pour les zones humides dans les exploitations, mais aussi les autres acteurs, dont les communes, pour pouvoir entretenir ensuite ces zones humides qui ont été restaurées
 - Racheter les étangs non utilisés pour les retravailler

- Augmentation de la taxe GEMAPI ?
 - Redistribution des moyens de l'AELB en fonction des territoires
 - Un budget participatif plus local à l'échelle du bassin pour renforcer l'implication citoyenne, qui ferait partie du financement des agences de l'eau
 - S'inspirer du modèle "1%" pour définir une enveloppe minimale pour les territoires les plus vulnérables
 - Système de jumelages amont/aval et urbain/rural
 - Une meilleure coopération entre les instances, et des dispositifs « supra » sur les différents enjeux
 - Traiter les différents enjeux environnementaux en transversalité : lier les dispositifs carbone, eau, PAT, agricoles... => Via des AAP transversaux, et des projets et porteurs de projets transversaux aussi.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

